

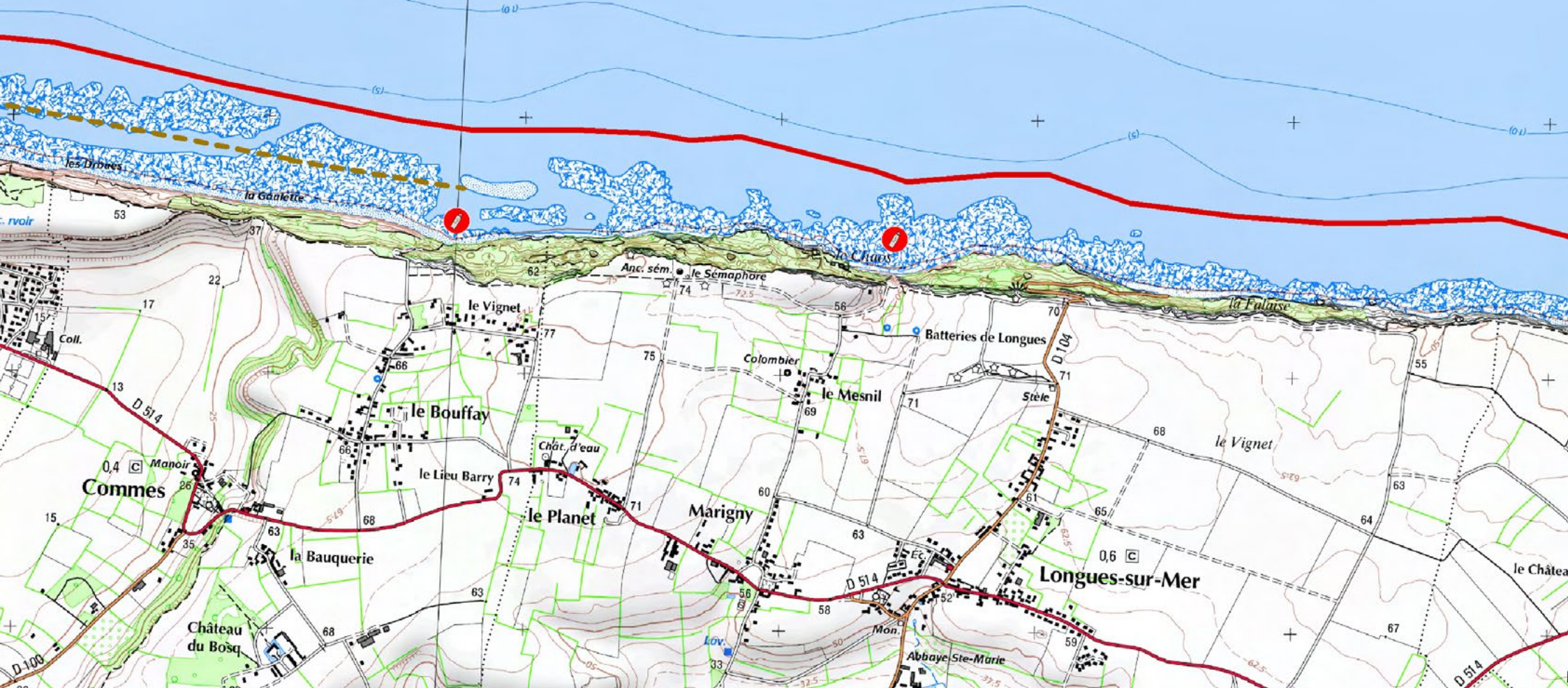


**Collecte raisonnée des macro-déchets  
et gestion des échouages naturels  
sur le littoral du CALVADOS**

**Préconisations pour les communes de  
COMMES et  
LONGUES-SUR-MER**












VALLEE DE L'ORNE



## PRECONISATIONS POUR COMMES ET LONGUES-SUR-MER

Opération Rivage Propre - avril 2018

### LEGENDE

-  Zone de nidification habituelle du Gravelot à collier interrompu
-  Zone d'intérêt écologique : présence d'une flore et/ou faune patrimoniale
-  Réserve naturelle
-  Site Natura 2000
-  Zone d'accumulation régulière de macro-déchets
-  Zone touchée régulièrement par des échouages massifs d'algues-épaves
-  Zone d'intervention exceptionnelle
-  Zone d'intervention sélective
-  Zone d'intervention globale

Réalisation de la carte : B.POTEL (CPIE VdO)  
Fond de carte : Scan 25©CD14-IGN





# DIFFERENTES PRECONISATIONS SUR LE LITTORAL DU CALVADOS

Selon un zonage dépendant du type de côte, de la présence d'espèces et d'espaces remarquables, des usages et de la fréquentation humaine

## ZONE D'INTERVENTION EXCEPTIONNELLE (ZIE)

Il s'agit de zones de grand intérêt écologique et/ou difficiles d'accès (falaises, rochers,...).

La fréquentation humaine y est généralement faible.

### PRECONISATIONS

#### Méthode de collecte des déchets :

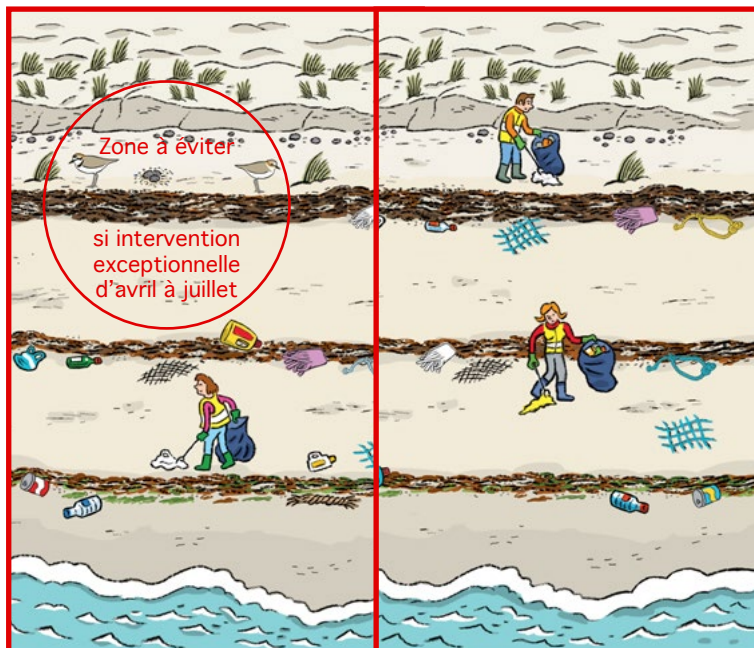
exclusivement manuelle et sélective, avec précautions.

#### Fréquence de collecte des déchets :

mensuelle au maximum, selon la saison, des quantités de déchets accumulées et de l'intérêt écologique de la zone. Aucune intervention entre avril et juillet dans les secteurs de nidification de Gravelots à collier interrompu (sauf en cas de présence d'une quantité exceptionnelle de déchets, après avis consultatif du GONm afin de préserver les éventuelles nichées en cours).

#### Autres informations :

aucune gestion des échouages d'algues ou de coquillages vivants.



## ZONE D'INTERVENTION SELECTIVE (ZIS)

Il s'agit de zones d'intérêt écologique notable.

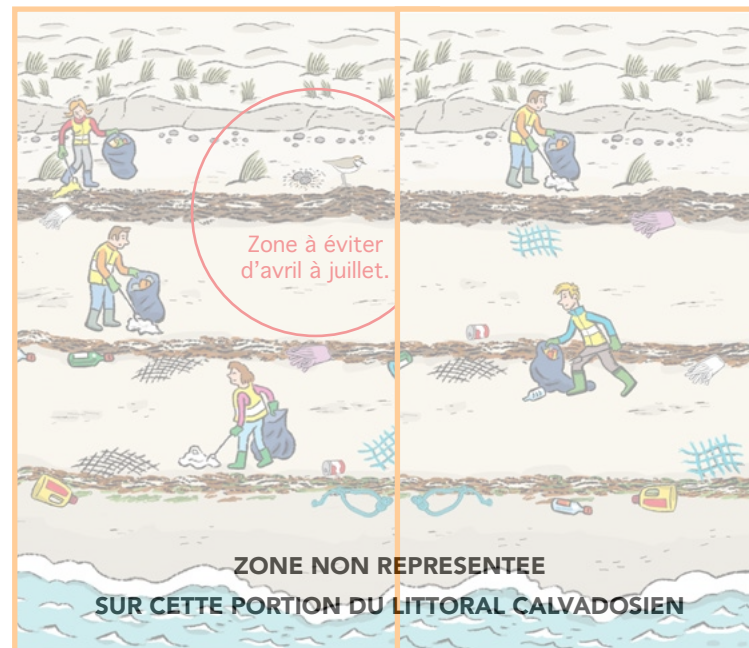
La fréquentation humaine y est généralement moyenne.

### PRECONISATIONS

**Méthode de collecte des déchets :** préférentiellement manuelle et sélective, avec précautions.

**Fréquence de collecte des déchets :** mensuelle à hebdomadaire, selon la saison, les quantités de déchets et l'intérêt écologique de la zone. Dans les secteurs de nidification de Gravelots, interventions au maximum hebdomadaires entre avril et juillet, après avis consultatif du GONm afin de préserver les éventuelles nichées en cours.

**Autres informations :** gestion mécanique possible, entre juin et septembre, des algues épaves et coquillages vivants échoués en quantité exceptionnelle, avec les mêmes précautions dans les secteurs de nidification à Gravelots.



## ZONE D'INTERVENTION GLOBALE (ZIG)

Il s'agit de zones d'intérêt écologique moindre et anthropisées. La fréquentation humaine y est généralement forte.

### PRECONISATIONS

**Méthode de collecte des déchets :** préférentiellement manuelle et sélective, avec précautions.

**Fréquence de collecte des déchets :** mensuelle à journalière, selon la saison, les quantités de déchets accumulées et l'intérêt écologique de la zone.

#### Autres informations :

gestion mécanique possible des algues épaves et coquillages vivants échoués en quantité exceptionnelle.



Pour plus de détails sur les zones et préconisations d'intervention, veuillez contacter la Cellule d'Animation et de Liaison à l'Estran (CALE) au 02 31 78 07 89 ou consulter le livret 24 pages fourni avec ce document (également téléchargeable sur [www.rivagepropre.com](http://www.rivagepropre.com)).

# CONSEILS A L'ATTENTION DES ORGANISATEURS DE CHANTIERS CITOYENS SUR LE LITTORAL DU CALVADOS

Evitez l'organisation de chantiers en pied de falaise (pour des questions évidentes de sécurité) ou sur des sites sensibles à certaines saisons (cas de la nidification de Gravelots à collier interrompu).

Prévenez, voire associez au projet, la ou les mairies du lieu prévu pour la récolte.

Informez en amont les participants de la nécessité d'une tenue adaptée, incluant des chaussures.

Prévoyez des gants réutilisables ainsi que des sacs solides, si possible en matériaux biodégradables, et de couleurs distinctes pour faciliter le tri sélectif des déchets recyclables après le chantier.

Conservez une trousse de premiers secours à portée en cas de blessures pendant la récolte.

Informez les participants que la récolte est manuelle et sélective : la laisse de mer est à préserver.

En cas de présence de plantes protégées (Chou marin, Elyme des sables) fixées en haut de la plage, ne les écrasez pas, ne les piétinez pas, ne les arrachez pas, même si des déchets y sont coincés.

En cas de découverte d'oiseaux, tortues ou mammifères échoués, vivants ou morts, n'y touchez pas. Eloignez les participants et contactez l'Observatoire national PELAGIS au 05 46 44 99 10.

En cas de découverte d'un engin explosif ou d'une pollution aux hydrocarbures, n'y touchez pas, éloignez le public de la zone à risque et contactez aussitôt le 112 (appel d'urgence européen).

Enfin, la portée de votre action curative sera plus large si vous l'associez à des actions de sensibilisation des participants et usagers : animations, exposition, diffusion de livrets...

**Agissons ensemble pour une plage au naturel !**

## Document réalisé par le CPIE Vallée de l'Orne

avec le soutien financier de



Conception graphique : CPIE Vallée de l'Orne et Little Big Com / Définition et rédaction des contenus : B.Potel (CPIE Vallée de l'Orne)  
Crédits photos : CPIE Vallée de l'Orne sauf mention spéciale.

Une information, un conseil en lien avec les actions de collecte de déchets et de gestion des échouages naturels sur le littoral du Calvados ?

Veuillez contacter

**La Cellule d'Animation et de Liaison à l'Estran (CALE)**  
**02 31 78 07 89 - [www.rivagepropre.com](http://www.rivagepropre.com)**



VALLEE DE L'ORNE

**CPIE Vallée de l'Orne**  
**Maison de la Nature et de l'Estuaire**  
**Boulevard Maritime 14121 Sallenelles**